



9 ET 10 AVRIL
2024

9 AVRIL 8H45 - 17H30
10 AVRIL 9H00 - 17H15

FACULTÉ DE DROIT
ET SCIENCES
POLITIQUES
NANTES

AMPHI B
+ ZOOM

COLLOQUE

CONTRÔLER LA PSYCHIATRIE ?

INSCRIPTION ET INFORMATIONS
SUR LE SITE INTERNET DE
L'ÉVÈNEMENT



controlerpsy24.sciencesconf.org

PROGRAMME - CONTRÔLER LA PSYCHIATRIE ?

Mardi 9 avril 2024 - Jour 1

8h45

Ouverture et propos introductifs

Matinée 1 - Qui contrôle ? Les acteurs

9h00

Considérations historiques sur le contrôle en psychiatrie

Grégoire BIGOT, Professeur d'Histoire du droit, Nantes Université, Laboratoire Droit et changement social

◆ Session 1 - Des contrôles juridictionnels ◆

Présidence : **Eric PÉCHILLON**, Professeur de droit public, Université Bretagne Sud, Lab-Lex

9h30

L'unification imparfaite des compétences juridictionnelles et les attributions du juge judiciaire

Jean-Philippe VAUTHIER, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de Guyane

10h00

Le juge administratif de la psychiatrie

Nicolas TRONEL, Magistrat, Vice-Président du Tribunal administratif de Rennes

10h30

Le contrôle exercé par la Cour européenne des droits de l'Homme

Marie BAUDEL, Maîtresse de conférences en droit public, Université Lumière Lyon 2

11h00

Discussion & pause

◆ Session 2 - Des contrôles non-juridictionnels ◆

Présidence : **Mathieu BELLAHSEN**, Praticien hospitalier, psychiatre

11h30

Le Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL) : acteur auto-invité ?

Julia SCHMITZ, Maîtresse de conférences en droit public, Université Toulouse Capitole, Institut Maurice Hauriou

12h00

Les commissions départementales des soins psychiatriques (CDSP) : acteurs méconnus

Odile SAMPEUR, UNAFAM, ancienne membre de la CDSP de Loire-Atlantique

12h30

Discussion & pause déjeuner

Après-midi 1 – Contrôler quoi ? Domaine et limites du contrôle

◆ Session 1 - De la décision administrative à la décision médicale ◆

Présidence : **Stéphanie RENARD**, Maîtresse de conférences HDR en droit public, Université Bretagne Sud, Lab-Lex

14h00

L'extension progressive des objets de contrôle

Eric PÉCHILLON, Professeur de droit public, Université Bretagne Sud, Lab-Lex

14h30

Les prescriptions médicamenteuses : oubliées du contrôle ?**Paul VÉRON**, Maître de conférences en droit privé, Nantes Université, Laboratoire Droit et changement social

15h00

Discussion & pause

Session 2 - Le contrôle propre à certains patients aux statuts particuliers**Présidence : Benoît EYRAUD**, Maître de conférences HDR en sociologie, Université Lumière Lyon 2, Centre Max Weber

15h30

Le patient mineur**Stéphanie RENARD**, Maîtresse de conférences HDR en droit public, Université Bretagne Sud, Lab-Lex

16h00

Le patient majeur protégé**Ingrid MARIA**, Professeure de droit privé, Université Grenoble Alpes, Centre de recherches juridiques

16h30

Le suivi psychiatrique des patients détenus : une superposition de contrôles inopérants ?**Virginie GAUTRON**, Maîtresse de conférences en droit privé et sc. crim. Nantes Université, Laboratoire Droit et changement social

17h00

Discussion & fin de journée

Mercredi 10 avril 2024 - Jour 2**Matinée 2 - Comment contrôler ? Les outils****Session 1 - L'appréciation des conditions légales de la mesure de contrainte****Présidence : Paul VÉRON**, maître de conférences en droit privé, Nantes Université, Laboratoire Droit et changement social

9h00

L'appréciation par le juge des justifications substantielles de la mesure d'admission**Mathias COUTURIER**, Maître de conférences en droit privé, Université de Caen Normandie, ICREJ

9h30

Le contrôle des conditions formelles et procédurales de la mesure d'admission**Raphaël MAYET**, Avocat, Bâtonnier de Versailles

10h00

Le contrôle des conditions du placement à l'isolement ou sous contention**Marc GRIMBERT**, Juge des libertés et de la détention, Tribunal judiciaire de Quimper

10h30

Discussion & pause

Session 2 - Table ronde : regards professionnels sur 12 années de contrôle JLD en psychiatrie

11h10

avec :

Marie-Sygne BUNOT-ROUILLARD, Juge des libertés et de la détention, Tribunal judiciaire de Nantes

Vincent DELAUNAY, psychiatre, chef de pôle, Hôpital Saint-Jacques, CHU de Nantes

Sébastien JAUNET, Directeur des affaires générales, référent du Pôle de Santé Mentale, CH de Saint-Nazaire, membre de l'ADESM

Marc GRIMBERT, Juge des libertés et de la détention, Tribunal judiciaire de Quimper

Raphaël MAYET, Avocat, Bâtonnier de Versailles

12h30

Pause déjeuner

Après-midi 2 – Contrôler pour quoi ? Un contrôle pour quelles améliorations des pratiques de soins ?

Session 1 - Faire autrement ?

Présidence : **Marion CHIRIO-ESPITALIER**, Psychiatre, cheffe de service à l'hôpital Saint-Jacques, CHU de Nantes

14h00

La recherche d'alternatives à la contention

Jean LEFEVRE-UTILE, Infirmier en psychiatrie, Docteur en éthique, Université Paris-Saclay

14h30

Limiter le recours ? Du contrôle aux conditions d'une moindre contrainte dans le soin

Delphine MOREAU, enseignante-chercheuse en sociologie, EHESP, Laboratoire Arènes

15h00

La judiciarisation de l'hospitalisation psychiatrique a-t-elle été neutralisée ?

André BITTON & Natacha GUILLER, Cercle de Réflexion, de Propositions et d'Actions sur la psychiatrie (CRPA)

15h15

Discussion & pause

Session 2 - Table ronde des « experts d'expérience » : regards et paroles de pairs-aidants sur le soin psychiatrique sous contrainte et sous contrôle

16h00

Interventions des membres du Groupe d'entraide mutuelle 44 - Le nouveau Cap

Animé par **Julie AUZOU et Jason DUBREUIL**

17h00

Qui contrôle qui « couac » qu'il Nous en coûte (?) !

SNG (Natacha GUILLER), Artiste, autrice, autiste, paire-aidante, militante, formatrice, fondatrice de l'hospice SNG

17h15

Fin du colloque